

AGENDA DES ASSOCIATIONS

Mars

Sa 07	Cours de taille d'arbres fruitiers	Ass° Fruits et Nature Nordhouse-Hipsheim	Verger école de Nordhouse
Ve 13	Collecte de sang	Amicale des Donneurs de sang	Salle polyvalente
Sa 14	Cours de taille d'arbres fruitiers	Ass° Fruits et Nature Nordhouse-Hipsheim	Verger Saint-Ludan
Di 15	Bourse puériculture	Amicale des Donneurs de sang	Salle polyvalente
Sa 21	Taille de solidarité	Ass° Fruits et Nature Nordhouse-Hipsheim	Verger Saint-Ludan
Di 22	Fête de l'atelier poterie	Les Amis de la Dîmière	La Dîmière
Di 29	Pêche des membres	APPMA	Chalet des pêcheurs

Avril

Sa 04	Ramassage de vieux papiers	Illwald Tennis	
Sa 11	Oschterputz (nettoyage de printemps)	Conseil municipal	
Di 12	Carp' Apéro	APPMA	Chalet des pêcheurs
Di 12	Profession de foi	Conseil de Fabrique	
Ma 21	Initiation à l'arboriculture fruitière avec les enfants de l'école (sujet : greffage)	Ass° Fruits et Nature Nordhouse-Hipsheim	
Sa 25 Di 26	Fête des fleurs	Terre sans Frontière	La Dîmière

Mai

Sa 02	Bal du muguet	Football Club	Salle Polyvalente
Di 10	Premières communions	Conseil de Fabrique	
Di 10	Pêche Carp'Apéro	APPMA	Chalet des pêcheurs

INFO PRATIQUES VOYAGE

Voyage à l'étranger et carte d'identité

Le 1er janvier 2014, la validité de la carte nationale d'identité (CNI) est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

En apparence périmées, ces cartes sont pourtant toujours valides.

L'extension de 5 ans de la durée de validité est automatique. En revanche, elle ne concerne pas les mineurs, pour qui les 10 ans de validité restent d'actualité.

Et surtout, cette nouvelle loi française n'est pas officiellement reconnue par tous les pays extérieurs à l'Europe ni par le Royaume-Uni. **Il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée**, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

CHANGEMENT D'HEURE

À vos montres : on avance d'une heure !

A 2h00 il sera 3h00



Le passage à l'heure d'été aura lieu le **29 mars**. Dans la nuit de samedi à dimanche, n'oubliez pas d'avancer vos montres et réveils d'une heure. Eh oui ! nous perdons ce dimanche 29 mars une heure de sommeil.

PETITES ANNONCES

Pour une parution dans le prochain numéro du Hipsemer, merci de nous faire parvenir votre texte **avant le 10 mai 2015** à l'adresse mail : mairie.hipseim@wanadoo.fr ou en déposant votre annonce sur papier libre à la mairie.

L'insertion est réservée aux particuliers.

Conception et mise en page : Sandra Schuhler-Bastian



LE P'TIT HIPSEMER

Les Brèves de Hipseim

n°15 - Mars 2015

Chers concitoyens,

Le présent numéro du Hipsemer était déjà bouclé au moment où nous avons eu connaissance de la triste nouvelle du décès du père René-Xavier Naegert, dit le Pope.

Nombre d'entre nous ont été en contact à un moment ou à un autre et parfois régulièrement avec lui, par le biais des messes qu'il officiait, les différentes manifestations qu'il organisait au sein de notre village, tous événements qui créaient du lien social et de la convivialité.

Plus de vingt-quatre ans d'une collaboration forte et riche de valeurs humaines entre le Pope et notre village, ses associations et sa population ! Cela mérite que nous lui consacrons plus que quelques lignes faisant état de notre peine.

Nous avons perdu un ami sincère, généreux de son temps, sensible à la souffrance des autres, mais aussi un homme d'Église très présent dans les moments de joie et de peine qui émaillent la vie de tout être et d'une communauté.

Afin de lui rendre hommage, un numéro spécial de notre bulletin municipal va lui être consacré. Vous en recevrez un exemplaire directement dans votre boîte aux lettres.

Le maire,
Les adjoints,
Les conseillers municipaux



Équipe rédactionnelle : Les membres de la commission « communication - information et site internet », Sylvie Hézard et Chloé Lentz.



Mairie de Hipseim

16 rue Saint Ludan - 67150 Hipseim
Tél : 03 88 64 17 45 - Fax : 03 88 64 09 67
E-mail : mairiehipsheim@wanadoo.fr

Accueil du public en mairie :

Lundi : 19h30 - 20h30
Mardi : 14h00 - 18h00
Jeudi : 08h00 - 12h00

ANIMATIONS DE JANVIER

LA JOURNÉE DES SÉNIORS : L'éphémère saveur du bonheur

Dimanche 11 janvier, c'est dans la joie et la convivialité que s'est déroulé le repas des aînés de notre commune. Les tables étaient dressées avec art, le menu original et délicieux, les animateurs pleins d'humour. Le public participatif et ravi a suggéré de renouveler la fête tous les dimanches !



Un grand merci à tous ceux qui étaient sous les feux de la rampe : Christian et Tony, humoristes, musiciens et magiciens, Mme Hamm venue spécialement d'Ichtratzheim, la chorale Sainte-Cécile avec ses jolis chants...et à tous ceux qui ont travaillé dans l'ombre pour servir dans la bonne humeur. À l'an prochain !

CONCERT DES ROIS

Samedi 17 janvier, la Dîmière a résonné de mille notes de musique. Parents, grands-parents, amis, organisateurs sont tombés sous le charme de jeunes musiciens d'Hipsheim.

Axelle, Ida, Jean, Louanne, Rose et Titouan nous ont fait découvrir leurs instruments : harpe, guitare, piano, violon, sans oublier leur passion, leur engagement et leur talent. Un grand merci pour ce beau moment musical qui s'est terminé par le partage de la galette des rois.



Rendez-vous samedi 16 janvier 2016 (vous pouvez dès aujourd'hui vous inscrire au 03 88 64 97 72).

RENOUVELLEMENT DES BAUX DE CHASSE - ANNÉE 2015

Cet événement est soumis à la réglementation : art. L429-7 et L429-10 du code de l'environnement, art. 19 du cahier des charges.

La commune doit consulter l'ensemble des propriétaires par courrier afin de définir si la recette de la chasse doit être répartie entre chaque propriétaire foncier ou cédée à la commune.

Après regroupement de l'ensemble des réponses de nos propriétaires, la cession de la recette de la chasse à la commune a été validée. (1/3 de réponses positives des propriétaires fonciers représentant au minimum 1/3 de la surface communale).

La commission 4C (Commission Consultative de la Chasse Communale) a sollicité l'adjudicataire en place afin de lui proposer de repartir en gré à gré pour neuf nouvelles années.

Suite à son refus, la commission 4C en accord avec le conseil municipal a décidé de faire une adjudication publique et a publié dans les Dernières Nouvel-

les d'Alsace l'annonce avec la mise à prix de 5 000€ (DNA du mardi 11 novembre 2014).

Cet appel à candidature a permis d'avoir quatre associations de chasse intéressées par notre lot.

La commission 4C a étudié l'agrément de ces candidatures avec l'aide du lieutenant de Louveterie du secteur Mr Sontot.

L'adjudication a eu lieu le 20 janvier 2015.

Mme Laurence Hoehe de la trésorerie d'Erstein a procédé à l'adjudication. Le principe est simple : l'adjudication s'effectue en trois sessions de 1 minute correspondant à la combustion consécutive de 3 petites bougies.

Les candidats doivent se déclarer avant la fin de la combustion de la dernière bougie.

Le lot est adjugé au candidat ayant fait la meilleure et dernière offre.

Rendez-vous est pris pour le prochain renouvellement des baux de la chasse ... en 2024 !



AIRE DE JEUX DES PETITS

Depuis quelques mois nos «petits» Hipsheimois peuvent profiter d'un tout nouveau parc de jeux. Afin de permettre au plus grand nombre de s'y rendre à pied et ce en toute sécurité, celui-ci a été implanté à côté du presbytère.

Si les enfants se délectent d'une telle nouveauté dans notre village, certains habitants ont été amenés à s'en plaindre. En effet des «grands» ont testé les jeux, probablement pour s'assurer de leur solidité, ce qui a parfois donné lieu à des nuisances, ils doivent être rassurés à présent, l'endroit est sûr pour leurs petits frères et sœurs.

Jouer dans un parc est certes un droit mais suppose également quelques devoirs comme :

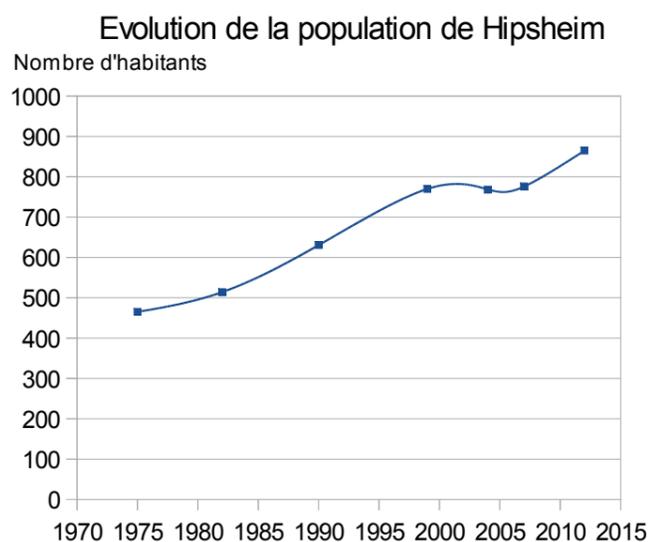
- ne pas laisser les enfants jouer sans la présence obligatoire et indispensable d'un adulte, en respectant les conditions d'accès;
- respecter les horaires d'accès prescrits (pour rappel : de 09 h à 18 h);
- éviter les cris et autres éclats de voix gênants pour le voisinage;

- en partant, laisser le parc dans un état irréprochable afin de pouvoir en profiter des années durant. Ces quelques mesures, simples et logiques, permettront à chacun de participer au "vivre-ensemble" cher à notre beau village. Nous comptons sur l'esprit civique de chacun pour que tous puissent cohabiter.

STATISTIQUES INSEE

Population: + 68% d'Hipsheimois depuis 1982

Au 1er janvier 2015 sont entrés en vigueur les chiffres du recensement 2012. Selon l'INSEE, Hipsheim compte une population de 865 âmes.



RECYCLONS ENSEMBLE

En 2014, grâce à vous, 3 328 kg de textiles usagers ont été collectés au point d'apport volontaire de la zone de loisirs.

Hipsheim s'est doté voilà plus d'un an d'un point de collecte de textiles. Le partenariat a été signé avec la société Colthab basée à Brumath. Rien que sur l'année 2014, 3 328 kg de textiles usagés et chaussures ont ainsi été collectés sur notre commune.

Les dons sont ensuite recyclés ou transformés pour servir dans d'autres secteurs que celui de l'habillement (isolation, rembourrage).

La collecte des textiles permet de réduire les ordures ménagères et le coût de leur élimination.

Une tonne de textile récupérée représenterait environ 150 € d'économies pour la collectivité !

Les dons ainsi que la transformation des produits collectés permettent de soutenir les associations comme les Restaurants du Coeur ou la Croix-Rouge. Et en plus, Colthab a pour politique de privilégier les filières d'insertion (85 % de leurs collaborateurs rencontraient des difficultés face à l'emploi lors de leur embauche).

Alors plus d'hésitations ! Continuons à œuvrer ensemble pour préserver notre planète !



SORTIES VÉLO

À la découverte de la forêt d'Hipsheim

Vous avez emménagé dernièrement à Hipsheim? Cette sortie est pour vous. Afin de découvrir les sentiers qui traversent notre belle forêt, une balade en VTT (ou VTC) vous est proposée.

Rendez-vous les dimanches 17 et 24 mai 2015 à 10h sur la place de l'église Saint-Wendelin.

La balade est accessible à tous et ne demande pas d'équipement particulier.

Inscription par mail à : michael-weber@orange.fr

Promenade familiale à vélo

La petite reine sera à l'honneur vendredi 1er mai lors d'une sortie « famille » pour un tour par nos beaux villages voisins.

Départ devant la mairie à 10h en direction de Ichtratzheim, la gare, Hindisheim, Limersheim, Nordhouse et Saint Ludan. Retour prévu vers 11h30.

Inscription au 03 88 64 97 72.

